



ÉVALUATION D'IMPACT 2024

LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE
UNE ALLIANCE TERRITORIALE
CONTRE LA PAUVRETÉ



LE MOT DE DENIS METZGER, PRÉSIDENT

La jeunesse est particulièrement touchée par la pauvreté (20% des enfants de notre pays, soit 2,7 millions d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté, contre 11% pour les plus de 65 ans⁽¹⁾) et leur précarité est durable : l'OCDE estime que 6 générations sont nécessaires pour sortir de la pauvreté en France, plaçant la France au 21^e rang des 22 pays de l'OCDE⁽²⁾. L'idéal républicain d'égalité des chances et de méritocratie ne tient pas ses promesses et il nous faut agir !

Pour remettre en route l'ascenseur social, l'engagement de tous est nécessaire ; celui des entreprises, des associations, et des pouvoirs publics. C'est l'ambition de la Dotation d'Action Territoriale (DAT) qui unit depuis 2018 les forces des acteurs publics et privés pour diffuser à grande échelle la lutte contre la pauvreté des jeunes.

Avec deux premiers rapports d'impact en 2021 et 2022, nous avons pu montrer l'efficacité et la pertinence de la DAT dans les premiers territoires qui l'ont expérimentée. Depuis, la couverture territoriale de la DAT s'est largement élargie et la DAT se déploie maintenant sur une quarantaine de territoires. Nous sommes heureux de partager ce troisième rapport d'impact qui analyse ce changement d'échelle, en démontre l'impact et vient apporter la « preuve du concept » de la DAT !

Sur chaque nouveau territoire, la DAT stimule en effet le mécénat social des entreprises, renforce les capacités d'action des associations et permet de renforcer les liens entre le monde de l'entreprise, le monde associatif et les collectivités locales. Elle joue ainsi un rôle de catalyseur sur le territoire, impulsant une dynamique de cohésion sociale et de développement local en faveur de la jeunesse vulnérable.

Au-delà des impacts que nos partenaires connaissent déjà, ce troisième rapport analyse aussi l'action globale de la DAT et montre les changements systémiques que cette démarche génère : prise de conscience de l'enjeu de la pauvreté sur les territoires, mise en réseau des acteurs, engagement des entreprises... Il montre aussi pourquoi une incitation législative encourageant le mécénat social ciblé sur la lutte contre la pauvreté des jeunes nous paraît plus que jamais une urgente obligation.

La jeunesse nous attend. Il est temps d'honorer la promesse républicaine que nous lui avons faite.

(1) INSEE, 2024

(2) OCDE (2018), L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale.



SYNTHÈSE

LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE (DAT) : UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE PUBLIQUE-PRIVÉE POUR ÉRADICHER LA PAUVRETÉ EN FRANCE

DE NOMBREUX TERRITOIRES S'EMPARENT DE LA DAT POUR LUTTER DURABLEMENT CONTRE LA PAUVRETÉ



UN OUTIL EFFICACE POUR DÉVELOPPER LES CHANCES DE RÉUSSITE DES JEUNES DÉFAVORISÉS

2500
Jeunes soutenus
en moyenne par territoire

79% des jeunes connaissent une
évolution positive¹

(1) Ce nombre est une **agrégation de l'ensemble des indicateurs d'effets de la DAT sur ses différents bénéficiaires** : nombre de jeunes ayant eu une sortie positive suite à l'accompagnement (formation et emploi), nombre de jeunes déclarant pouvoir mener un projet (professionnel ou personnel) adapté à leurs aspirations grâce à l'accompagnement, nombre de professionnels accompagnés déclarant avoir fait évoluer leurs pratiques pour mieux accompagner le développement des enfants, nombre de jeunes ayant pu « raccrocher » suite à l'accompagnement (i.e. repris un parcours scolaire, opté pour une formation professionnalisante ou trouvé un emploi)...

PLUS DE 30 000 JEUNES ACCOMPAGNÉS : LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE, UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE PUBLIQUE - PRIVEE POUR SOUTENIR LA JEUNESSE



LES ENTREPRISES LOCALES S'ENGAGENT POUR LA JEUNESSE DE LEUR TERRITOIRE

Près de
200
entreprises⁽¹⁾ engagées

3,7 millions €
collectés depuis
le lancement du dispositif

46%

des entreprises ont réalisé un don pour
une action sociale **pour la première fois**
grâce à la DAT

77%

des **montants des dons proviennent**
de TPE, PME, et ETI (contre 53% au
national⁽²⁾)

74%

des entreprises déclarent qu'elles
n'auraient pas contribué, ou pas autant,
sans la mise en place de la DAT



DES ASSOCIATIONS AUX CAPACITÉS D'ACTION ACCRUES

6 à 7
associations soutenues
par territoire

145 800€
collectés par an en moyenne par
territoire

3 à 4
entreprises partenaires
s'engagent en moyenne auprès de
chaque association

73%

des associations
déclarent **mieux réaliser leur**
mission sociale

86%

des associations
estiment que la DAT a permis
de **lever des freins à leur**
changement d'échelle

(1) Ce nombre inclut les dons d'entreprises et de fondations

(2) Admical, Baromètre du mécénat d'entreprise en France, 2022



DES DYNAMIQUES TERRITORIALES RENFORCÉES

En **CATALYSANT** l'action des acteurs du territoire, la DAT permet :



1. D'AUGMENTER
les ressources disponibles
au service des jeunes du territoire...



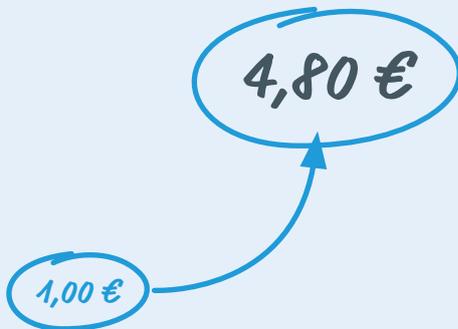
2. De mieux COUVRIR
les besoins d'accompagnement des
jeunes et prévenir leurs difficultés

« La DAT permet une mise en réseau des acteurs, qui, peut-être, ne voyaient pas comment agir ensemble. »

UNE COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



**4,80€ LEVÉS
POUR CHAQUE EURO INVESTI**



1€ investi dans l'animation de la DAT permet de collecter 4,80€ auprès des entreprises, pour les associations du territoire qui œuvrent auprès des jeunes⁽¹⁾.

« C'est exceptionnel, ce qu'on a réussi à faire sur le territoire, d'arriver à capter des chefs d'entreprises de toute nature, du médecin libéral au patron de la grosse entreprise industrielle de production, en passant par la TPE, la PME ainsi que les collectivités qui nous rejoignent. »

RÉFÉRENT #2

(1) Détail des calculs en p15



SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| <i>INTRODUCTION : LA MISSION ET LA MÉTHODE DE LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE (DAT)</i> | P. 09 |
| 1 L'IMPACT DE LA DAT SUR LES TERRITOIRES | P. 13 |
| 2 L'IMPACT DE LA DAT SUR LES ENTREPRISES | P. 19 |
| 3 L'IMPACT DE LA DAT SUR LES ASSOCIATIONS | P. 25 |
| 4 L'IMPACT DE LA DAT SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ | P. 29 |
| <i>CONCLUSION</i> | P. 34 |



INTRODUCTION

LA MISSION ET LA MÉTHODE
DE LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE (DAT)

LA MISSION DE LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

L'OCDE classe la France au 21^{ème} rang sur 22 en matière de déterminisme social⁽¹⁾ : il faudrait 6 générations pour sortir de la pauvreté. En comparaison, il en faudrait en moyenne 4 au sein des pays de l'OCDE et entre 2 et 3 pour des pays tels que le Danemark, la Finlande, la Norvège ou la Suède⁽¹⁾. Or, ce déterminisme social se fabrique tout au long de la vie du jeune.

- Les inégalités se creusent dès le plus jeune âge. A deux ans, on constate 70 à 80 mots d'écart entre enfants de milieux favorisés et défavorisés⁽²⁾.
- Le système scolaire ne parvient pas à résorber ces inégalités. La France est un des pays de l'OCDE les moins bien classés en matière d'inégalités scolaires. En d'autres termes, un des pays où le niveau de précarité conditionne le plus le niveau de diplôme : les enfants dont les parents sont issus de milieux sociaux défavorisés ont en moyenne quatre fois plus de risques de sortir sans diplôme de l'école⁽³⁾.
- Finalement, ces jeunes peu qualifiés rencontrent de grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail, reproduisant ainsi le cercle du déterminisme social. En effet, en France, le niveau de diplôme conditionne à près de 50% le niveau de vie futur d'un jeune adulte. In fine, un enfant issu de famille favorisée a 3 fois plus de chances d'appartenir aux 20% les plus aisés qu'un enfant de famille modeste⁽⁴⁾.

L'Institut Break Poverty, qui en a analysé les causes, souhaite combattre la pauvreté en apportant des réponses préventives par du soutien à la petite enfance, de la lutte contre le décrochage scolaire, et de l'aide à l'insertion professionnelle de ces jeunes défavorisés. L'objectif : que les enfants pauvres ne deviennent pas des adultes pauvres.

UN LEVIER CLÉ : RAPPROCHER LES JEUNES DÉFAVORISÉS ET LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Face aux besoins de soutien et d'accompagnement des jeunes issus de milieux défavorisés, le tissu associatif local propose des réponses pertinentes, bien souvent complémentaires de l'action publique du territoire. Exposé à une baisse tendancielle des financements publics (près de 1,7% de baisse par an entre 2006 et 2017⁽⁵⁾) le secteur associatif reste cependant fragile.

Afin de renforcer le milieu associatif et combler des besoins croissants, le mécénat social est une solution pertinente. Malheureusement, ce dernier reste limité en France. En effet : seules 2% des entreprises françaises réalisent du mécénat vers des actions sociales⁽⁶⁾. Une situation liée aux nombreux freins que peuvent rencontrer les entreprises pour s'engager (manque de sensibilisation, manque de connaissance de la réglementation en vigueur, difficulté à identifier des projets pertinents, difficulté à suivre l'impact, etc.).

L'entreprise est dépositaire d'une partie de la solution pour permettre à ces jeunes de sortir de la pauvreté. Il est donc essentiel de rapprocher cette jeunesse éloignée du monde du travail des acteurs économiques du territoire, afin de développer leurs opportunités professionnelles à plus ou moins long terme.

C'est la raison pour laquelle l'Institut Break Poverty s'est donné pour mission, avec la DAT, de **développer l'engagement des entreprises** au service de la jeunesse défavorisée des territoires.

(1) OCDE (2018), L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale.

(2) Hard B., Grobon S. Panico L. et Solaz A. (2018), Inégalités socioéconomiques dans le développement langagier et moteur des enfants à 2 ans

(3) OCDE (2018), Résultats du PISA 2018, Fiche pays France

(4) France Stratégie (2018), Nés sous la même étoile ? Origine sociale et niveau de vie, Note d'analyse n°68

(5) Ades (2018), Les associations : Etat des lieux et évolutions

(6) Admical (2022), Baromètre du mécénat d'entreprise

LA MÉTHODE DE LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE

UNE MÉTHODE AU SERVICE DES ALLIANCES LOCALES

La DAT est un dispositif conçu en 2018 par l'Institut Break Poverty pour bâtir des alliances locales réunissant entreprises, pouvoirs publics et associations afin d'accompagner dans leur réussite les jeunes défavorisés et prévenir durablement la pauvreté.

LA DAT, UNE MÉTHODOLOGIE SIMPLE



Entre 2018 et 2021, la DAT a d'abord été testée sur 3 territoires « pilotes » - Romans-sur-Isère, Béthune et Nantes - afin d'en valider la méthode et de créer les conditions du passage à l'échelle du dispositif, avec une méthodologie claire et des outils opérationnels.

La DAT a depuis été intégrée dans la Stratégie Nationale de la Lutte contre la Pauvreté dans l'objectif de venir en aide à terme à **100 000 jeunes vulnérables**. La DAT se déploie sur une **quarantaine de territoires**, dont 19 ont déjà pu financer des associations. A ce jour, elle a accompagné plus de **30 000 jeunes**.

Sur chaque territoire, un « Référent » responsable du projet a pour mission de réaliser les quatre étapes citées ci-dessus. Il est formé et accompagné par un des délégués régionaux de l'Institut Break Poverty.

Les référents partenaires de l'Institut Break Poverty sont issus d'organisations de natures variées : des structures publiques (mairies, agglomérations, conseils départementaux...), ou privées (fondations territoriales, associations, clubs d'entreprises, missions locales...). Ces structures partagent toutes un même objectif : développer les opportunités des jeunes vulnérables pour prévenir la pauvreté sur leurs territoires.

Grâce à la méthodologie et l'accompagnement proposés par l'Institut Break Poverty, ces Référents sont équipés pour développer le programme localement.

L'accompagnement proposé par l'Institut Break Poverty :



FORMATIONS COLLECTIVES

Quatre formations collectives pour transmettre la méthodologie de la DAT



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL SUR MESURE

20 jours par an pour mener à bien la DAT (formaliser les présentations, rencontrer les entreprises...)



OUTILS CLÉS EN MAIN

Une plateforme numérique avec des outils pour mener la DAT



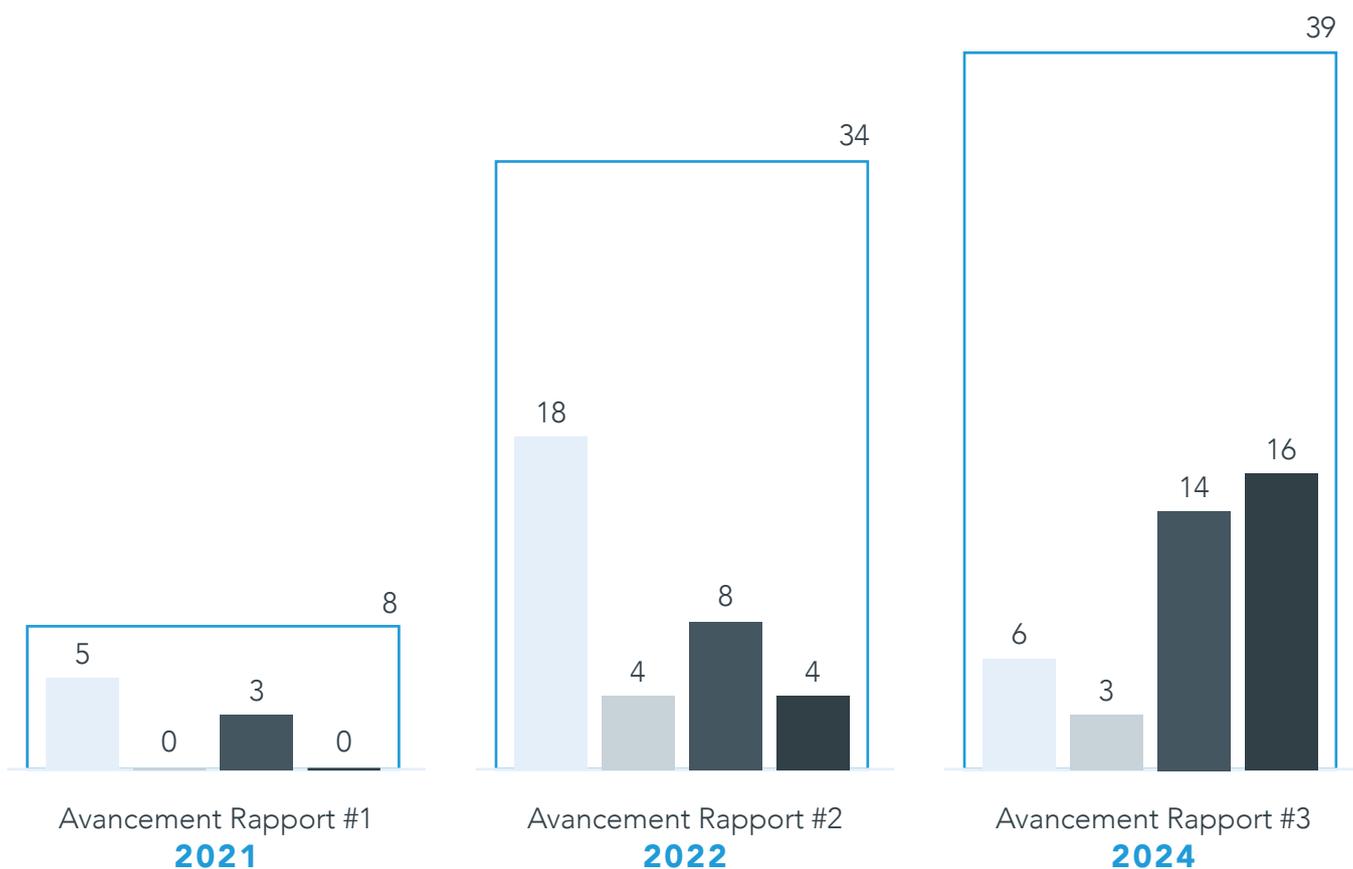
CHAPITRE 1

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES TERRITOIRES

LE DÉPLOIEMENT NATIONAL DE LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE

LES TERRITOIRES S'EMPARENT DU DISPOSITIF

Une quarantaine de territoires se sont emparés du dispositif à travers la France pour développer les opportunités de leur jeunesse en rapprochant les tissus entrepreneurial et associatif locaux.



Les référents sont issus de structures :

- **privées** : fonds de dotation, fondations territoriales, associations, CREPI, missions locales, maisons de l'emploi.
- **publiques** : conseils départementaux, métropoles, communautés d'agglomérations, communautés de communes, villes, établissement public territorial, groupement d'intérêt public.

(1) Cette étape correspond à la mise en œuvre opérationnelle de la DAT : définition du territoire cible, identification du porteur, etc...

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES TERRITOIRES

FAVORISER L'ACTION COLLECTIVE DES ACTEURS DES TERRITOIRES

La capacité de la DAT à catalyser les dynamiques territoriales se matérialise par cinq principaux points dont témoignent les personnes interrogées pour ce troisième rapport.

1. **La mise en réseau** des différentes parties prenantes constitutives de la DAT : acteurs de l'action publique et sociale du territoire, associations, entreprises, réseaux d'entreprises...

« Je dirais que la DAT, avec la mesure d'impact, le fait qu'il y ait un pilote en charge, garant de la bonne exécution, a permis aux associations de rentrer dans le monde de l'entreprise alors qu'elles n'y sont pas souvent invitées. »

RÉFÉRENT #2

« On s'est rendu compte que tout le monde travaille en silo. Ça va forcément créer de la synergie, de la dynamique partagée. »

RÉFÉRENT #3

« Autour de la table, on a nos élus : le président de l'Agglomération, des vice-présidents, la déléguée du préfet, les services de l'Etat, mais aussi des chefs d'entreprises. »

RÉFÉRENT #1

2. **La création de liens durables** ancrés sur un territoire, notamment entre les entreprises et les associations, qui favorise **la pérennisation du mécénat social territorial**.

« Ça accroche l'entreprise sur son territoire ! »

UNE COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

3. L'expérience acquise au niveau national, permettant d'assoir la légitimité de la démarche et des associations sélectionnées et ainsi agir comme **un tiers de confiance**.

« Le fait qu'on puisse dire que le dispositif existe sur une quarantaine de territoires, que ça a été prouvé et qu'on n'ait pas à justifier de la méthode, c'est extrêmement facilitant. »

RÉFÉRENT #1

4. La rigueur et la robustesse de la méthodologie de la DAT, qui **élèvent l'exigence** et **créent de bonnes pratiques** au sein des associations locales.

« Le dispositif propose une exigence en matière d'évaluation permettant aussi à des associations de mon territoire de monter en exigence et en qualité de reporting. »

UNE COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

5. **La connaissance du tissu associatif national** et sa capacité à faire venir de nouvelles associations sur le territoire, pour mieux répondre aux besoins existants.

« L'AFEV et Energie Jeunes intervenaient déjà sur Amiens, l'un de nos trois territoires, mais ces associations sont venues (dans le cadre de la DAT) sur deux autres territoires qu'elles ne connaissaient pas. Article 1 également, qui intervenait déjà sur Amiens, a étendu le captage des publics à d'autres territoires qui ont des besoins. »

RÉFÉRENT #2

Ainsi, la DAT agit comme CATALYSEUR des actions publiques et privées au bénéfice des jeunes.

« La DAT fait beaucoup écho avec ce qu'on travaille dans notre Pacte des Solidarités »

UNE COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES TERRITOIRES AUGMENTER LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR AIDER LES JEUNES

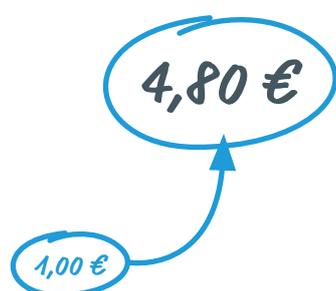
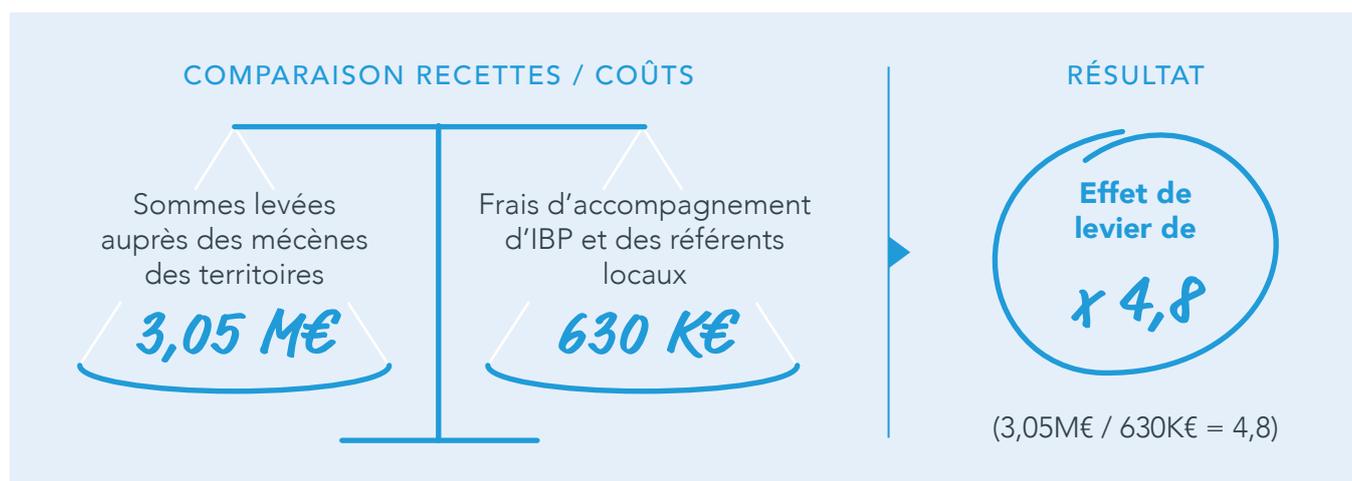
LA DAT, UN DISPOSITIF EFFICIENT POUR SES PARTENAIRES FINANCEURS ?

L'Institut Break Poverty a souhaité mesurer l'effet de levier de la DAT sur les territoires. Cette analyse permet d'éclairer l'efficacité du dispositif proposé par l'Institut Break Poverty sur les territoires.

METTRE EN PERSPECTIVE LES COÛTS DE LA DAT AVEC LES MONTANTS LEVÉS

Une estimation globale - sur le périmètre des DAT pleinement installées - a été effectuée dans le cadre du présent rapport. Cette estimation met en perspective...

- D'un côté, le **montant global levé auprès des mécènes** des territoires depuis le lancement de la DAT
- De l'autre côté, **les coûts de ressources humaines des Référents porteurs de DAT et les coûts de l'accompagnement de l'Institut Break Poverty.**



Concrètement, pour **1€ versé à l'animation du dispositif de la DAT, 4,80€ sont collectés auprès des entreprises et reversés à des associations locales venant en aide à la jeunesse défavorisée.**

Si le précédent rapport d'impact avait permis de calculer un ratio de 1 pour 6, la légère baisse constatée doit être mise en perspective de l'augmentation du périmètre considéré dans le calcul (1 DAT en 2022 vs 12 DAT aujourd'hui).

Cet effet de levier illustre et confirme la capacité de la DAT à accroître les ressources allouées à la prévention de la pauvreté.

LES LIMITES DU CALCUL ET AXES À CREUSER DANS UN PROCHAIN RAPPORT

Pour estimer plus précisément cet effet de levier, un travail sur la question de l'attribution des dons à la DAT (« tous les dons ont-ils été faits grâce à la DAT ? ») est en cours. A titre indicatif, une première question visant à estimer les montants qui auraient été donnés indépendamment de la DAT a été posée directement aux entreprises et a permis de calculer un coefficient d'attribution de 64%. Concrètement, 64% des montants levés seraient ainsi directement attribuables au travail de la DAT – et n'auraient pas été donnés sans le dispositif.

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES TERRITOIRES MIEUX COUVRIR LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

LA COUVERTURE DES BESOINS DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE⁽¹⁾ S'AMÉLIORE...

| | ROMANSUR ANS SUR ISÈRE | BÉTHUNE SMART CITY CAP 2020 | Nantes Métropole | BS LE BRESNAIS BOULONNAIS |
|---|------------------------------|----------------------------------|---------------------|---------------------------------|
| Nombre de jeunes sur le territoire | 9 688 | 10 060 | 265 000 | 213 000 |
| Nombre de jeunes en grande difficulté identifiés dans le diagnostic | 890 | 922 | 22 209 | 20 260 |
| Nombre de bénéficiaires accompagnés par la DAT | 1 460 | 555 | 10 500 | 7 882 |

La DAT apporte une réponse aux enjeux de pauvreté des jeunes des territoires en ouvrant la voie à l'accompagnement d'un nombre conséquent de jeunes en difficulté.

GRÂCE À UN DIAGNOSTIC INÉDIT, QUI PERMET DE COMPRENDRE LES ENJEUX ET DE MOBILISER

La DAT, lors de son arrivée sur le territoire, permet d'apporter un **regard neuf** sur les problématiques territoriales concernant la jeunesse. Le diagnostic des besoins, réalisé dans la première phase de la démarche, permet de **mettre en lumière les difficultés spécifiques du territoire** et ainsi de mobiliser collectivement **autour de ces enjeux**.

« Je pense que c'est très intéressant, pour un Maire, d'avoir cet œil extérieur, « impartial » [...] qui peut permettre la découverte et la mise en place de nouvelles actions. »

UNE COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

« J'ai fait un comparatif avec les documents qui existaient déjà sur l'agglomération, comme le projet de territoire. Mais quand on rentre dans le diagnostic de la DAT, avec les chiffres et les entretiens croisés, on se rend compte qu'on a des difficultés qui sont majeures. »

RÉFÉRENT #3

GRÂCE À UN TRAVAIL VISANT À FACILITER LA COOPERATION ENTRE LES ACTEURS EXISTANTS, PLUTÔT QUE DE CRÉER UN NOUVEAU TYPE D'INTERVENTION...

La DAT ne vient pas ajouter un dispositif supplémentaire aux actions déjà entreprises sur le territoire. Elle vise plutôt à **renforcer les dynamiques partenariales avec le privé**, en favorisant l'implication du tissu économique dans la lutte contre la pauvreté.

« Cet outil [la DAT] est vraiment un catalyseur, on a rassemblé les entreprises, on leur a expliqué ce qu'était le mécénat social, on leur a expliqué ce qu'on avait trouvé dans le diagnostic, il y a des dirigeants d'entreprises qui nous disaient 'Ah oui, tant que ça [des jeunes en grande difficulté], à côté de chez moi !' »

RÉFÉRENT #1

(1) sur les 4 DAT pour lesquelles les 3 ans de suivi de la DAT sont terminés et qui sont actuellement en phase de pérennisation de la démarche



CHAPITRE 2

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES ENTREPRISES

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES ENTREPRISES

MOBILISER ET OUTILLER LES ENTREPRISES...

15

entreprises engagées
en moyenne par
territoire

145 800€

collectés par an
en moyenne par
territoire

77%

du montant collecté provient de
TPE, PME et ETI (vs. 53% du montant
du mécénat social à l'échelle nationale⁽²⁾)

Sur les territoires interrogés⁽¹⁾ :

90% des entreprises déclarent que
la DAT leur a permis d'**accéder
à des projets associatifs
pertinents**

74% des entreprises déclarent qu'elles
**n'auraient pas contribué, ou
pas autant**, sans la mise en place
de la DAT

1. DES ENTREPRISES SENSIBILISÉES...

Dans un premier temps, la DAT contribue à mobiliser les entreprises sur des enjeux de lutte contre la pauvreté des jeunes sur leur territoire :

- 74% d'entre elles déclarent que la DAT les a aidées à **mieux comprendre les problématiques de pauvreté** sur leur territoire ;
- 69% déclarent que la DAT les a aidées à **comprendre le rôle qu'elles peuvent jouer** dans la lutte contre la pauvreté sur leur territoire.

« J'ai été assez touché par le fait qu'on pouvait, par des actions, essayer de corriger le tir au plus jeune âge, dans les 1000 premiers jours, qu'on pouvait régler le problème à la racine. »

JOHAN DUPONT, FONDATEUR DE BIZDEV CONSULTING, PARTENAIRE ENTREPRISE SUR LA DAT DE LA SOMME

2. DES ENTREPRISES OUTILLÉES POUR S'ENGAGER...

Les entreprises souhaitant s'engager ne disposent souvent pas des outils et de l'expertise pour le faire. En proposant des projets associatifs « clés en main » aux entreprises et en leur fournissant des données de suivi robustes et régulières, la DAT répond à ce besoin :

- 90% des entreprises déclarent que la DAT leur a permis d'**accéder à des projets pertinents**.
- 74% rapportent que l'accompagnement de la DAT leur a permis d'**avoir accès aux informations dont elles avaient besoin sur l'impact** des projets soutenus.

« Le problème, c'est que je ne suis pas compétent dans ce domaine-là, pour les enfants. Quand je vois les personnes qui sont dans l'association, je suis rassuré, parce qu'on sent qu'il y a un vécu, une expérience. J'apprends plein de choses. »

JOHAN DUPONT, FONDATEUR DE BIZDEV CONSULTING, PARTENAIRE ENTREPRISE SUR LA DAT DE LA SOMME

(1) n=39 répondants

(2) Admical (2022), Baromètre du mécénat d'entreprise en France

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES ENTREPRISES

UN MÉCÉNAT QUI S'ACCROIT ET QUI CHANGE L'ENTREPRISE

3. UN DÉVELOPPEMENT DU MÉCÉNAT...

La sensibilisation des entreprises, associée à l'apport d'outils et d'accompagnement de la DAT, contribuent globalement à une démocratisation du mécénat qui prend plusieurs formes :

- 46% des entreprises ont ainsi fait du **mécénat social pour la première fois** grâce au dispositif. De plus, au sein des entreprises donatrices, **74% d'entre-elles déclarent qu'elles n'auraient pas contribué, ou pas autant**, sans la mise en place d'une DAT sur leur territoire.
- 77% des sommes recueillies au titre sur mécénat par les DAT **proviennent de TPE/PME et ETI** (contre 53% du montant du mécénat social à l'échelle nationale)⁽¹⁾.

Les entreprises peuvent également s'engager dans une démarche de **mécénat extra-financier** : mentorat, accueil de jeunes en stage, en apprentissage ou pour des visites d'entreprise, témoignages de «rôles-modèles» de l'entreprise auprès de jeunes des associations...

« Je n'avais aucune expérience du mécénat social. J'ai été à la première réunion de Break Poverty, sans aucun objectif, avec beaucoup de questions. Et puis, il y a les présentations des associations et on se dit : je peux aider de ce côté-là. »

JOHAN DUPONT, FONDATEUR DE BIZDEV CONSULTING,
PARTENAIRE ENTREPRISE SUR LA DAT DE LA SOMME

4. DES RETOMBÉES POSITIVES POUR LES ENTREPRISES...

« Ce qui est intéressant c'est quand il y a des événements qui rassemblent autour d'un sujet. Je me suis rendu compte qu'il y avait un chef d'entreprise que je connaissais et je me suis dit : 'il est sympa, et en plus, il a des valeurs'. Et si demain il a besoin d'un site web, il peut se dire : je vais voir Web&Design, on a des valeurs communes. »

GUILLAUME DOEBBELS, DIRIGEANT-FONDATEUR
DE WEB&DESIGN, PARTENAIRE ENTREPRISE SUR
LA DAT DE MONTBÉLIARD

L'engagement sur le territoire, le montant donné et l'implication des collaborateurs sont reconnus comme des outils de la valorisation des actions de mécénat : 54% des entreprises mobilisées ont pu **valoriser la DAT via des actions de communication internes ou externes**.

Parmi les entreprises ayant valorisé la DAT via des actions de communication, 48% d'entre-elles déclarent que leur action de mécénat a contribué à **améliorer leur image de marque**.

(1) Admical (2022), Baromètre du mécénat d'entreprise

5. ...UNE MOBILISATION DES COLLABORATEURS ET UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES RH ET RSE...

Les témoignages recueillis indiquent que l'engagement des entreprises dans le cadre de la DAT les encourage à repenser leurs pratiques en interne.

- 1 entreprise sur 2 souligne que le dispositif a permis la **mobilisation des collaborateurs** au profit des associations financées, via du mentorat, la participation à des jurys ou des entretiens blancs.
- 31% des entreprises interrogées déclarent ainsi que leur implication dans la DAT les a amenées à changer leurs pratiques de ressources humaines, dans le sens d'une **plus grande diversité des recrutements**. Cette diversité s'illustre par exemple avec une diversification des profils recrutés et des canaux de recrutements utilisés.
- Plus globalement, 38% des entreprises interrogées déclarent que leur participation à la DAT a contribué à **impulser des changements en termes de RSE** (*collaboration avec des partenaires sociaux, politique diversité et inclusion, reporting social...*) au sein de leur structure

« Ça permet aussi d'engager des salariés, de dire : 'tu peux être parrain d'un jeune, prends-le sous ton aile !' Je leur ai dit : 'Maintenant, la chance que moi, je vous ai donnée, j'aimerais bien que vous la reportiez sur ces petits jeunes qu'on va aller aider.' Tous mes employés sont engagés dans la démarche. »

REPRÉSENTANT D'UNE
ENTREPRISE ENGAGÉE

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES ENTREPRISES

UN DISPOSITIF ADAPTÉ AUX ATTENTES

6. UN DISPOSITIF QUI CONVAINC LARGEMENT LES MÉCÈNES

95% des entreprises se déclarent **très satisfaites** ou **satisfaites** du dispositif

90% des entreprises **sont convaincues** que la DAT **encourage les pratiques de mécénat social des entreprises** de leur territoire

POURQUOI CETTE SATISFACTION ?

TÉMOIGNAGES CROISÉS D'UNE FONDATION ET D'UNE ENTREPRISE

Dans le cadre de la démarche d'évaluation, deux partenaires liés à VINCI ont été interrogés : Mme DROUX, déléguée générale de la Fondation VINCI, ainsi que M. MERESSE, président de la société Demouelle, localisée à Abbeville, qui fait partie du réseau VINCI. Ces deux partenaires ont partagé ce qui faisait selon eux l'intérêt et le succès de la DAT, et ont mis en avant le caractère flexible de la DAT, notamment dans le cadre de l'articulation entre une fondation nationale et une entreprise locale.



Le premier facteur de succès évoqué est **l'articulation pertinente entre une stratégie d'engagement nationale et un impact territorial**. La Fondation VINCI intervient financièrement en première année de la DAT afin de lancer la dynamique, laissant le soin à ses partenaires locaux de s'approprier la démarche et d'engager leurs collaborateurs auprès des associations.

La DAT permet ainsi à des acteurs nationaux de bénéficier d'un dispositif leur permettant **d'identifier des projets associatifs au plus près des problématiques des territoires de leurs entreprises partenaires**.

« Nous sommes des gens de terrain, notre ADN, c'est d'intervenir en double soutien, financier et humain, en faveur de projets associatifs. Pour la DAT, la Fondation VINCI pour la Cité a décidé d'accompagner les programmes afin de favoriser le mécénat territorial. »

CÉCILE DROUX, DG DE
LA FONDATION VINCI

« Dans le cadre de la DAT, nous agissons de manière forte au niveau du tissu local. C'est ce qui permet à nos équipes d'avoir une forte implication. »

« Avec les acteurs locaux, nous avons pu créer des connexions. Avec France Travail ou la Mission Locale, ces connexions n'étaient pas claires. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus lisible. »

SÉBASTIEN MERESSE, DIRECTEUR
DE DEMOUSELLE SUR ABBEVILLE

Ces deux partenaires témoignent des atouts qu'ils perçoivent dans le dispositif, notamment : engagement des collaborateurs, mises en relation avec les différentes entreprises du territoire, avec les acteurs locaux de l'insertion et directement avec des jeunes, apport d'une réponse à des difficultés de recrutement pour certaines entreprises...



CHAPITRE 3

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES ASSOCIATIONS

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES ASSOCIATIONS

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ET DES CAPACITÉS RENFORCÉS

Sur chacun des territoires de la DAT :

6 à 7

associations soutenues

3 à 4

entreprises partenaires supplémentaires par association

60 000€

levés en 3 ans pour chaque association

Sur les territoires interrogés :

95%

des associations déclarent avoir **touché plus de bénéficiaires** sur le territoire

86%

des associations ont **levé des freins** à leur changement d'échelle/implantation

73%

des associations déclarent **mieux réaliser leur mission sociale**

75%

des associations déclarent avoir noué de **nouveaux partenariats opérationnels**

UN MODELE ÉCONOMIQUE RENFORCÉ...

Cette amélioration concerne en premier lieu l'augmentation des moyens des associations :

- Chaque association a récolté en moyenne **20 014 euros** de plus par an grâce à la DAT
- Chaque association bénéficie en moyenne de **3 à 4 nouvelles entreprises mécènes**

Au-delà d'un renforcement des moyens à court terme, on peut souligner que le modèle économique des associations se consolide :

- Par une **diversification des moyens de financement**, avec une croissance du financement privé dans leurs budgets. 57% des associations déclarent que le dispositif a permis un accroissement de la part du financement privé.
- Du fait d'un **effet label** de la DAT : pour 84% des associations, le soutien de la DAT leur a apporté une visibilité accrue et une meilleure capacité à convaincre de nouveaux mécènes du territoire. Au-delà des fonds collectés dans le cadre de la DAT, plus d'une association sur trois (36%) a indiqué avoir obtenu des fonds privés supplémentaires, en dehors de la DAT, grâce à la légitimité acquise dans le cadre de la démarche. Cela s'est concrétisé pour ses associations par la participation additionnelle de 1,9 partenaires, qui viennent s'ajouter aux partenariats noués dans le cadre de la DAT.

« Quand l'AFEV a déjà une activité sur un territoire, on est dans le faire et on n'a pas le temps nécessaire pour aller chercher de nouveaux financements et accroître l'activité. Grâce à la DAT, ça nous demande un peu moins de temps. On le fait de manière accompagnée, avec un réseau, on n'est plus tout seul. On peut profiter du collectif qui est porté dans le cadre de la DAT pour développer notre activité et ça c'est super ! »

NADIA NAIT TAKOUROUT,
RESPONSABLE PROJETS APPRENTIS SOLIDAIRES CHEZ AFEV

...ET UNE MONTÉE EN CAPACITÉ...

« Sur la première année du soutien, j'avais recruté une personne en CDD et le fait d'avoir un peu de visibilité, et de savoir que, pendant trois ans, j'allais avoir des financements à peu près assurés, ça m'a permis de passer cette personne en CDI, afin de pouvoir pérenniser nos actions sur le territoire. »

LAURIE-ANNE GAUCHE, RESPONSABLE HAUTS-DE-FRANCE D'ARTICLE 1

L'apport du mécénat privé est souvent affecté au renforcement des structures. Les associations ont pu **renforcer leurs effectifs salariés** : 52% des associations déclarent ainsi avoir recruté ou augmenté la durée de travail d'un salarié en CDI, CDD ou en alternance suite au soutien de la DAT.

L'accompagnement du dispositif, avec des points de suivi trimestriels et des formations proposées, se traduit également par une montée en compétences des équipes des associations :

- 54% des associations déclarent que le dispositif a permis de renforcer leurs **compétences en levée de fonds**.

De plus, **75% des associations interrogées soulignent que la DAT a été propice à nouer de nouveaux partenariats opérationnels**.

Cette rencontre avec les acteurs du territoire est notamment permise par les différents temps de rencontre organisés dans le cadre du dispositif.

« On a eu un vrai accompagnement sur différents sujets, notamment la mesure d'impact. Quand on a commencé, Break Poverty nous a dit : 'Ils sont super vos chiffres, mais vous ne mettez pas en valeur votre impact !'. Donc on a décidé de faire une mesure d'impact qui a été accompagnée par Break Poverty au sein d'un projet pilote. Le fait d'avoir été accompagnés nous a convaincus de l'importance qu'elle revêt [la mesure d'impact] et qu'il fallait la systématiser partout dans notre réseau. »

NADIA NAIT TAKOUROUT, RESPONSABLE PROJETS APPRENTIS SOLIDAIRES CHEZ AFEV

...PERMETTANT DE RENFORCER L'ACTION DES ASSOCIATIONS

L'ensemble de ces éléments contribuent à renforcer l'action des associations :

- 95% déclarent avoir **touché plus de bénéficiaires sur le territoire**. En effet, l'apport du mécénat privé, souvent affecté au renforcement des ressources humaines permet aux associations de lever des freins à leur changement d'échelle ou à leur implantation sur un territoire.
- 73% des associations déclarent parvenir à **mieux réaliser leur mission sociale** grâce à la DAT. Cette amélioration est notamment liée aux partenariats établis.

Au sein du dispositif, les liens sont facilités pour diriger les bénéficiaires vers d'autres actions associatives complémentaires et/ou vers les entreprises du territoire en besoin de recrutement.

Le dispositif crée également les conditions pour un travail coopératif et horizontal entre associations : réunions inter associatives, événements de mobilisation...

« Sur le territoire de la Somme, la DAT est portée par le Département. Sur 3 bassins d'emploi, on a été retenus à Albert et Abbeville, et on a enclenché. [...] C'est l'approche de la DAT qui nous a permis de nous implanter sur le territoire de la Somme, où nous n'étions pas encore actifs. »

OLIVIER VIGNERON, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU RÉSEAU ETINCELLE

Ainsi, par sa méthode, la DAT **renforce** – de manière directe et indirecte - **le modèle économique** des associations soutenues, leur permettant de **monter en capacité et compétences** pour **intensifier leur action** auprès des jeunes de leur territoire.

Sur les territoires interrogés pour ce rapport, la Dotation d'Action Territoriale répond aux défis rencontrés localement par les associations : **toucher plus de jeunes**, et **mieux les accompagner**.

« On prend le territoire de Saint-Avoid, ce n'est pas un territoire où on aurait été spontanément prospecter. Si on voulait y aller, on aurait pris notre bâton de pèlerin et on aurait sollicité une, deux ou trois entreprises. Ça prend un certain temps et beaucoup d'énergie. Avec les relais locaux, on a un **gain de temps et d'énergie extrêmement important**. Un territoire comme Orléans également, en quelques mois, quelques semaines, le budget pour réaliser les actions 2024 a été bouclé. »

OLIVIER VIGNERON, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU RÉSEAU ETINCELLE



CHAPITRE 4

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ

L'IMPACT DE LA DAT SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ

Sur l'ensemble des territoires

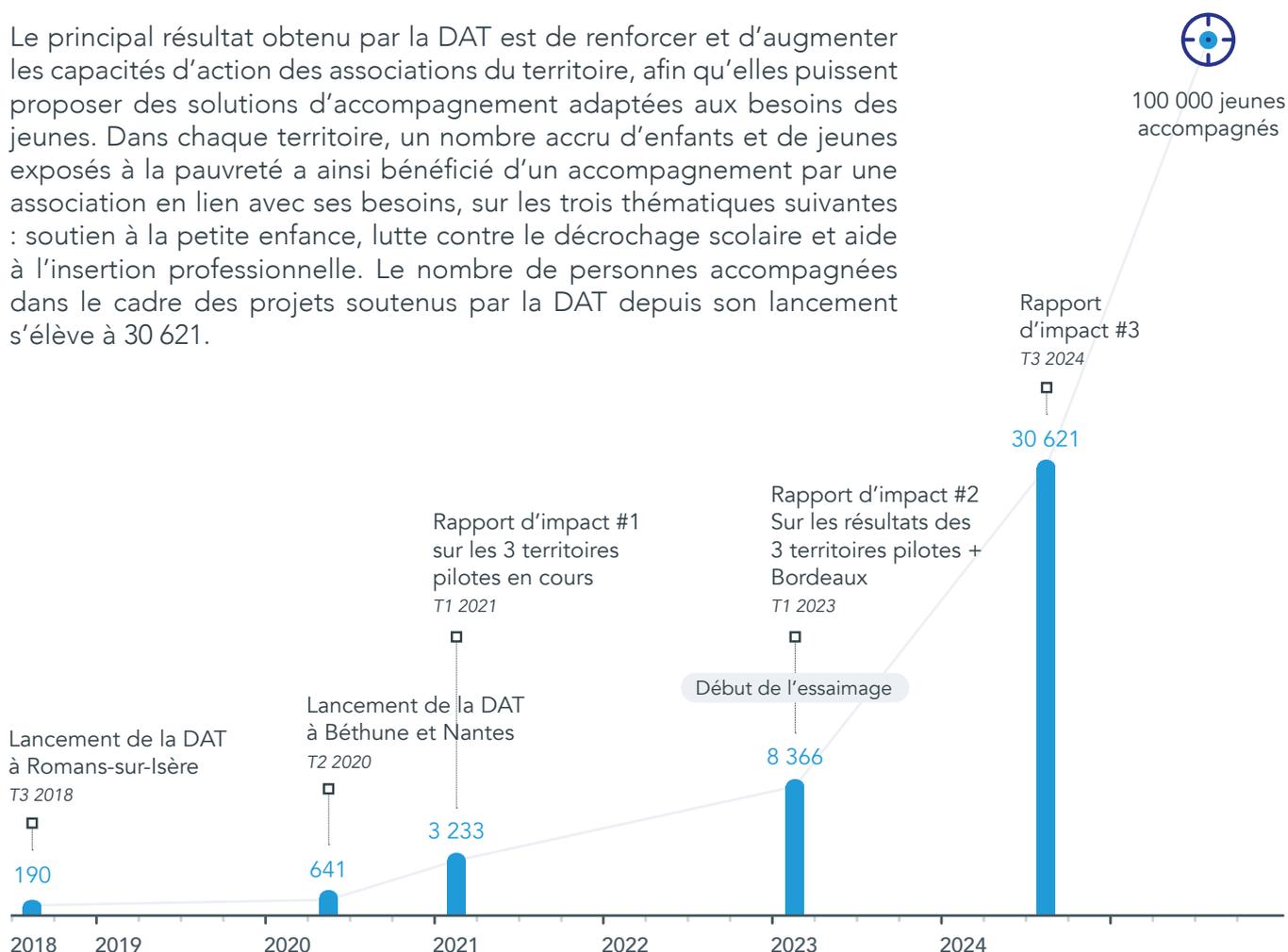
30 621
bénéficiaires
accompagnés au total

500 à 10 000
jeunes accompagnés par
territoire sur trois ans

79%
d'évolution positive

DES CHANCES DE RÉUSSITE QUI AUGMENTENT

Le principal résultat obtenu par la DAT est de renforcer et d'augmenter les capacités d'action des associations du territoire, afin qu'elles puissent proposer des solutions d'accompagnement adaptées aux besoins des jeunes. Dans chaque territoire, un nombre accru d'enfants et de jeunes exposés à la pauvreté a ainsi bénéficié d'un accompagnement par une association en lien avec ses besoins, sur les trois thématiques suivantes : soutien à la petite enfance, lutte contre le décrochage scolaire et aide à l'insertion professionnelle. Le nombre de personnes accompagnées dans le cadre des projets soutenus par la DAT depuis son lancement s'élève à 30 621.



2 500 jeunes sont accompagnés en moyenne sur chaque territoire avec différentes thématiques d'action :

- 31% sont de très jeunes enfants accompagnés via leurs parents ou les professionnels de la Petite Enfance avec pour objectif l'amélioration de leurs conditions de développement
- 57% sont des adolescents accompagnés pour prévenir le décrochage scolaire
- 12% sont des jeunes adultes accompagnés dans le cadre d'une aide à l'insertion professionnelle.

Quels résultats concrets pour les jeunes accompagnés ?

Pour appréhender plus précisément la contribution de la DAT à l'amélioration de la trajectoire des jeunes, l'Institut Break Poverty demande également aux associations soutenues de recenser les bénéficiaires connaissant une évolution positive à l'issue de leur accompagnement. Sur l'ensemble des territoires engagés dans la DAT, **le pourcentage de jeunes accompagnés décrits comme étant en évolution positive est de 79%**.

Ces évolutions positives se concrétisent de façons différentes dans chaque projet : des illustrations de cet indicateur sont proposées ci-dessous pour plusieurs projets soutenus.

BRIO

Soutenue sur Nantes pendant 3 ans, BRIO a pour ambition de permettre à des lycéens de QPV **d'envisager des études ambitieuses** en les accompagnant grâce à un tutorat d'élèves de grandes écoles.

L'accompagnement de la DAT a permis d'accompagner **439** jeunes. Sur les 309 jeunes interrogés, **87%** déclarent pouvoir mener un projet (professionnel ou personnel) adapté à leurs aspirations grâce à l'accompagnement. **87% connaissent donc l'évolution positive attendue.**

l'envol

Soutenue sur Béthune, L'Envol a pour ambition **d'accompagner des jeunes décrocheurs isolés** vers le retour en formation ou l'insertion professionnelle, plus précisément à travers un accompagnement de 7 mois composé d'actions artistiques (chant, danse, écriture, théâtre) et de travail sur le projet professionnel et personnel.

L'accompagnement de la DAT a permis d'accompagner **39** jeunes. Sur les 22 jeunes interrogés, **90%** étaient en emploi ou en formation suite à l'accompagnement.



Soutenue sur Romans-sur-Isère, Lab'Elles (projet porté par la Sauvegarde 26) offre **un espace et des activités dédiés aux jeunes filles** du quartier Est de la ville afin de les **sortir de leur isolement** et les accompagner dans des parcours de formation et d'insertion.

L'accompagnement de la DAT a permis d'accompagner **179** jeunes. Sur les 84 jeunes interrogées, **89%** ont vu leurs risques de décrochage scolaire réduits via l'accompagnement (amélioration de la performance, réduction de l'absentéisme, amélioration de la confiance en soi...).



Soutenue sur Bordeaux, IKIGAI a pour ambition de **favoriser l'accrochage scolaire et l'orientation choisie des jeunes scolarisés en Réseaux d'Education Prioritaire (REP)** en leur proposant gratuitement chaque samedi matin des perspectives d'avenir positives grâce à des rencontres avec des professionnels passionnés, des mises en situation ludiques et des visites sur le terrain.

L'accompagnement de la DAT a permis d'accompagner **500** jeunes. Sur les 87 jeunes interrogés, **75%** ont vu leurs risques de décrochage scolaire réduits via l'accompagnement (amélioration de la performance, réduction de l'absentéisme, amélioration de la confiance en soi...).

Focus sur la petite enfance

Dans une logique de prévention de la pauvreté des jeunes et afin d'offrir les mêmes conditions de développement aux enfants de familles pauvres ou modestes, la DAT soutient les projets suivants : i) éveil de l'enfant ii) soutien à la parentalité et iii) développement de lieux d'accueil individuel et collectif. Afin d'appréhender la contribution de la DAT à l'amélioration de la trajectoire de ces enfants, l'Institut Break Poverty et les associations soutenues interrogent les bénéficiaires directs de l'action : professionnels et parents. En ressortent les éléments suivants :

Parmi les parents et professionnels interrogés à la suite des actions sur la petite enfance :

- 100% des parents accompagnés constatent une amélioration des conditions de développement de leur enfant (224 sur 224 parents)
- 96% ont fait évoluer leurs pratiques pour améliorer le développement de leur enfant (150 sur 157 parents)
- 81% des professionnels déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques pour mieux accompagner le développement des enfants (596 sur 737 professionnels)

SUR LE TERRAIN, DES JEUNES QUI RÉUSSISSENT GRÂCE AUX ASSOCIATIONS SOUTENUES

ILLUSTRATION

INSPIRE

Article.1
PRENDRE LE POUVOIR SUR L'AVENIR

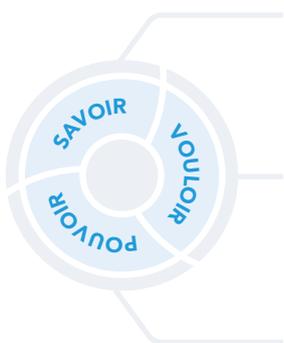
Le programme **INSPIRE** est un parcours d'accompagnement à l'orientation développé par Article 1 qui prépare les lycéens dans leurs choix d'études supérieures via :

- une **plateforme digitale** d'aide à l'orientation
- des **ateliers collectifs** en classe

L'association Article 1 est actuellement soutenue sur la DAT d'**Amiens** (1189 jeunes accompagnés), de **Montbéliard** (211 jeunes accompagnés) et a été sélectionnée à **Grenoble** et **Nancy**.

Après des jeunes issus de milieux modestes, le programme vise à :

- **SAVOIR** : augmenter les **connaissances** du monde de l'enseignement supérieur chez les lycéens,
- **VOULOIR** : augmenter la **motivation** académique chez les lycéens
- **POUVOIR** : augmenter la perception de **contrôle** et la **certitude** quant aux compétences nécessaires à l'orientation des lycéens



- **58%** des répondants ont découvert de nouvelles formations grâce à INSPIRE
- **89%** des répondants estiment avoir obtenu de nouvelles informations lors des échanges avec des élèves en études supérieures
- **81%** déclarent que les témoignages étudiants les ont motivés pour leurs parcours post-bac
- **88%** des répondants estiment qu'échanger avec des éclairés leur a permis d'avoir plus confiance en leur projet d'orientation
- Des vœux Parcoursup **plus ambitieux** chez les lycéens ayant participé aux ateliers (22% CPGE / Santé vs 11% pour ceux n'ayant pas participé)
- **71%** des lycéens ayant candidaté sur Parcoursup à une filière suggérée par INSPIRE ont été admis

L'entièreté des données présentées ici sont issues de la mesure d'impact du programme Inspire, qui fait l'objet de collecte de données de suivi depuis 2021.



CONCLUSION

LA CONCLUSION DE L'ÉVALUATEUR

UNE « PREUVE DU CONCEPT » MAINTENANT BIEN ÉTABLIE

Le présent rapport d'impact de la Dotation d'Action Territoriale est le troisième volet d'une série de publications portant sur l'évaluation du dispositif. Les résultats de l'étude 2024 confirment et prolongent les observations réalisées en 2020 et 2022.

DES IMPACTS QUI SE CONFIRMENT ENCORE UNE FOIS

De façon générale, les auteurs considèrent que les données de ce rapport, **très cohérentes avec celles des précédentes années, continuent de démontrer les impacts positifs produits par la DAT** pour ses différentes parties prenantes (territoires, jeunes, associations et entreprises).

Un point saillant de ce troisième rapport tient à **l'accroissement du nombre de territoires engagés dans la DAT** : une quarantaine de territoires engagés dont 12 territoires à plus d'un an de suivi. Si le présent rapport fait ponctuellement apparaître une légère inflexion des indicateurs d'impact de la DAT, cette inflexion est un effet naturel de l'essaimage important de la DAT. De fait, certaines nouvelles DAT considérées dans ce rapport sont parfois situées sur des territoires plus petits en termes de géographie ou dont le périmètre d'action est plus restreint. De plus, un certain nombre de DAT se situent à des niveaux de maturité moins avancés que les DAT historiques et n'ont pas encore eu le temps d'atteindre leur plein potentiel d'impact.

LA PERTINENCE ET L'ADAPTABILITÉ DU MODÈLE À NOUVEAU AU CŒUR DES TÉMOIGNAGES RECUEILLIS

Outre les données d'impact quantitatives, les auteurs soulignent que les témoignages qualitatifs recueillis pour ce troisième rapport concordent pleinement avec les observations réalisées précédemment. Ainsi, d'un point de vue global, l'intérêt du **positionnement de la DAT** dans les écosystèmes locaux de lutte contre la pauvreté – non comme intervenant supplémentaire, mais comme facilitateur de la coopération entre les acteurs existants – est souligné par un nouvel ensemble de parties prenantes interrogées. D'un point de vue opérationnel, les différents **facteurs clés de succès du modèle de la DAT**, identifiés respectivement par les acteurs publics, entreprises mécènes et associations dans les précédents rapports sont également documentés pour la troisième fois.

UN IMPACT TERRITORIAL MAINTENANT BIEN STRUCTURÉ

Si les précédents rapports avaient fait émerger différentes notions relatives à l'impact territorial de la DAT, ce troisième rapport permet de bien stabiliser cette notion. En quoi consiste l'impact territorial de la DAT? Il tient en trois points que sont 1) **la catalysation des dynamiques publiques-privées** sur le territoire (connaissance du tissu local, mise en réseau, action en tiers de confiance, maintien d'un haut niveau d'exigence dans les partenariats, et appui à leur pérennisation), 2) **l'augmentation nette des ressources disponibles pour les associations du territoire** (tous les dons qui n'auraient pas eu lieu sans la DAT), et 3) **l'amélioration de la couverture des besoins** des jeunes sur le territoire.

Au regard de ce cumul d'observations concordantes dans trois rapports d'impact successifs, la « preuve du concept » de la DAT est maintenant acquise.

UN IMPACT SYSTÉMIQUE DE LA DAT...

Depuis le lancement du dispositif en 2018, la DAT s'inscrit dans **une approche systémique du changement**. Certaines structures de l'Economie Sociale et Solidaire ont développé un cadre théorique invitant à considérer l'approche systémique comme une nouvelle façon de répondre aux besoins sociaux en cherchant à en identifier les causes racines. A l'occasion de ce rapport d'impact #3, l'Institut Break Poverty fait un point sur son impact systémique, notamment autour :

1. D'une analyse des causes racines du déterminisme social puis de l'insuffisance du mécénat social ;
2. Des premiers changements systémiques obtenus ;
3. Des évolutions restant à mettre en place pour atteindre un plein impact systémique.

A L'ORIGINE DE LA DAT, LA VOLONTÉ D'AGIR SUR LES « CAUSES RACINES » DU DÉTERMINISME SOCIAL

En 2018, en France, il faudrait **6 générations** pour que les enfants nés dans une famille au bas de l'échelle sociale atteignent le revenu moyen français⁽¹⁾. L'Institut Break Poverty a notamment pour vision « d'enrayer le déterminisme social dès le plus jeune âge, de lutter durablement contre la pauvreté, et d'aboutir à un monde où les enfants pauvres ne deviennent pas des adultes pauvres ».

LE DÉTERMINISME SOCIAL EN CHIFFRES



A deux ans, on constate 70 à 80 mots d'écart entre enfants de milieux favorisés et défavorisés



Un **adolescent** défavorisé, c'est un adolescent qui a 28% de chances de moins d'avoir son bac qu'un enfant aisé



Un **jeune** issu d'un quartier défavorisé, c'est un jeune 13% plus exposé au chômage qu'un jeune vivant dans un autre quartier, à diplômés égaux

Afin de lutter contre ce déterminisme social, l'Institut Break Poverty a créé **la Dotation d'Action Territoriale**, dispositif visant à faire changer d'échelle la lutte contre la pauvreté des jeunes sur trois axes :

▶ **Le soutien à la petite enfance**, pour offrir les mêmes conditions d'éveil aux enfants de familles modestes qu'aux enfants de familles aisées

▶ **La lutte contre le décrochage scolaire**, en permettant aux adolescents de milieux pauvres de révéler leur potentiel et de trouver leur voie

▶ **L'accompagnement vers l'emploi**, afin d'aider les jeunes issus de milieux populaires à trouver leur place dans le monde professionnel

Parmi d'autres actions possibles, le dispositif de la DAT a émergé de **deux constats supplémentaires** sur les territoires...

1. Les **projets associatifs** à fort impact pour les jeunes en difficulté **manquent de ressources pour changer d'échelle** et se déployer sur le territoire afin de couvrir tous les besoins

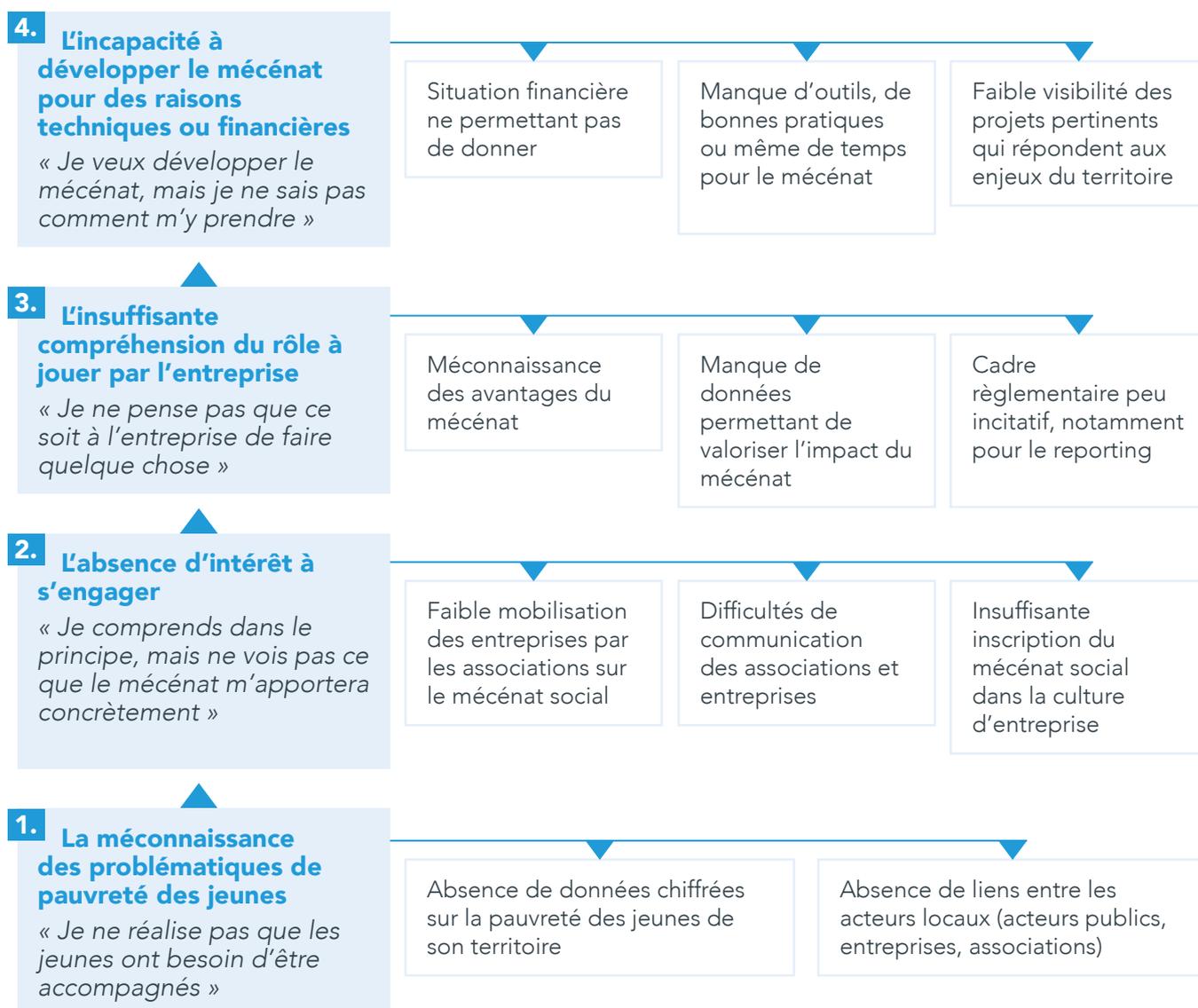
2. **Malgré une volonté d'engagement** de la part des entreprises, **seules 2% d'entre elles s'engagent par du mécénat sur des projets sociaux**, souvent par **manque de ressources et d'expertise en interne** sur ces sujets

(1) OCDE (2018), L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale.

LE MÉCÉNAT SOCIAL JOUE UN RÔLE CRUCIAL DANS LA RÉDUCTION DU DÉTERMINISME SOCIAL...

L'insuffisance du mécénat social est l'une des causes racines du déterminisme social. En **mobilisant des ressources financières, humaines et matérielles pour soutenir des initiatives visant à favoriser l'égalité des chances**, le mécénat social permet de réduire le déterminisme social. Ce mécénat peut prendre différentes formes : i) le **financement de projets éducatifs et sociaux** (bourse d'études, programmes de soutien scolaire...), ii) le **soutien aux associations** (renforcement des capacités d'actions, financement d'innovations sociales...), iii) le **développement de partenariats** (écoles, universités, acteurs publics...), iv) la **promotion de la diversité et de l'inclusion** (programmes de recrutement et formation en interne, sensibilisation, plaidoyer...)...

MAIS ALORS, POURQUOI LE MÉCÉNAT SOCIAL EST-IL INSUFFISAMMENT DÉVELOPPÉ ?



Si certains de ces freins sont d'intensité égales à l'échelle nationale (réglementation, méconnaissance de l'impact perçu...), d'autres freins présentés ci-dessus peuvent varier en intensité en fonction des territoires concernés (situation financière de l'entreprise, liens avec d'autres acteurs locaux...).

DEPUIS LE LANCEMENT DE LA DAT, UNE ACTION COLLECTIVE ET APPRENANTE, PERMETTANT DE SUSCITER DES PREMIERS CHANGEMENTS SYSTÉMIQUES

Conformément aux préconisations de l'approche systémique du changement, la DAT mène une action collective autour du besoin des jeunes en y intégrant l'ensemble des parties prenantes, interdépendantes entre elles. La DAT s'est inscrite dans une approche apprenante et itérative, centrée sur la mise en réseau et l'encapacitation des parties prenantes, matérialisée par des réunions «horizontales» entre financeurs et porteurs de projet, un accompagnement approfondi des référents locaux, des temps d'échange entre l'ensemble des référents au niveau national.

A DATE, OÙ EN SOMMES-NOUS DANS LA RÉALISATION DE L'AMBITION SYSTÉMIQUE DE LA DAT?

Mise en réseau

Cible : Toutes les entreprises, les associations et tous les acteurs publics collaborent autour de la lutte contre la pauvreté

Connaissance des enjeux de pauvreté des jeunes

Cible : Toutes les entreprises accèdent à des données chiffrées portant sur leur territoire

Sensibilisation

Cible : Toutes les entreprises comprennent le rôle qu'elles ont à jouer dans la lutte contre la pauvreté

Cadre réglementaire incitatif

Cible : La réglementation fait mieux exister le mécénat social dans le reporting obligatoire des entreprises

Outillage

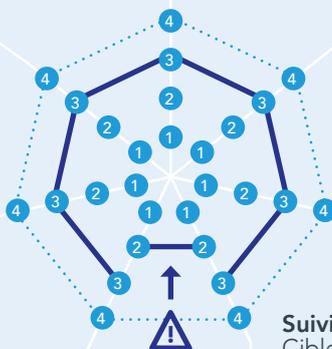
Cible : Toutes les entreprises savent comment réaliser du mécénat social ou comment se faire accompagner

Connaissance de la réglementation

Cible : Toutes les entreprises et les associations sont informées sur la réglementation en vigueur autour du mécénat social

Suivi des projets et impacts

Cible : Toutes les entreprises, les associations et tous les acteurs publics disposent de données nécessaires au suivi du mécénat et de ses impacts



ÉCHELLE

- 1 Identification de la cause racine
- 2 Conception d'une solution pour y répondre
- 3 Changement observé au sein des structures accompagnées
- 4 Diffusion à l'ensemble de l'écosystème français

Exemple de lecture

« A date, l'ensemble des entreprises accompagnées par la DAT accèdent à des données chiffrées sur la pauvreté dans leur territoire. Il reste encore à généraliser cela dans les territoires où la DAT n'est pas présente. »

LE MOT DE L'INSTITUT BREAK POVERTY :

On constate une progression réelle dans la réalisation de l'ambition de la DAT. Un changement de réglementation permettrait encore d'accélérer l'atteinte du plein impact systémique. En décloisonnant l'action sociale, la DAT contribue à un avenir meilleur pour le territoire et sa jeunesse.

Principales conclusions sur la PROGRESSION et la PERTINENCE du projet au bout de 6 années...

- Les premiers changements systémiques produits par la DAT – mise en réseau des acteurs, visibilité de l'enjeu du déterminisme social sur les territoires, engagement des entreprises auprès d'associations – **semblent bien préparer l'impact systémique attendu du projet** d'accroissement du mécénat social à grande échelle.
- L'ambition de transformation des entreprises dans l'engagement pour la jeunesse des territoires n'est pas atteinte à date, mais **une progression importante** est perceptible.
- Au-delà de la situation financière des entreprises, **une incitation réglementaire permettrait de développer largement le mécénat social.**

REMERCIEMENTS

L'institut Break Poverty remercie l'ensemble de ses partenaires, sans lesquels rien ne serait possible...

LES PARTENAIRES DU DÉPLOIEMENT



LES RÉFÉRENTS PORTEURS DE DAT SUR LEURS TERRITOIRES



...LES MÉCÈNES SUR LES TERRITOIRES...





LES ASSOCIATIONS





ANNEXES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR L'ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DAT

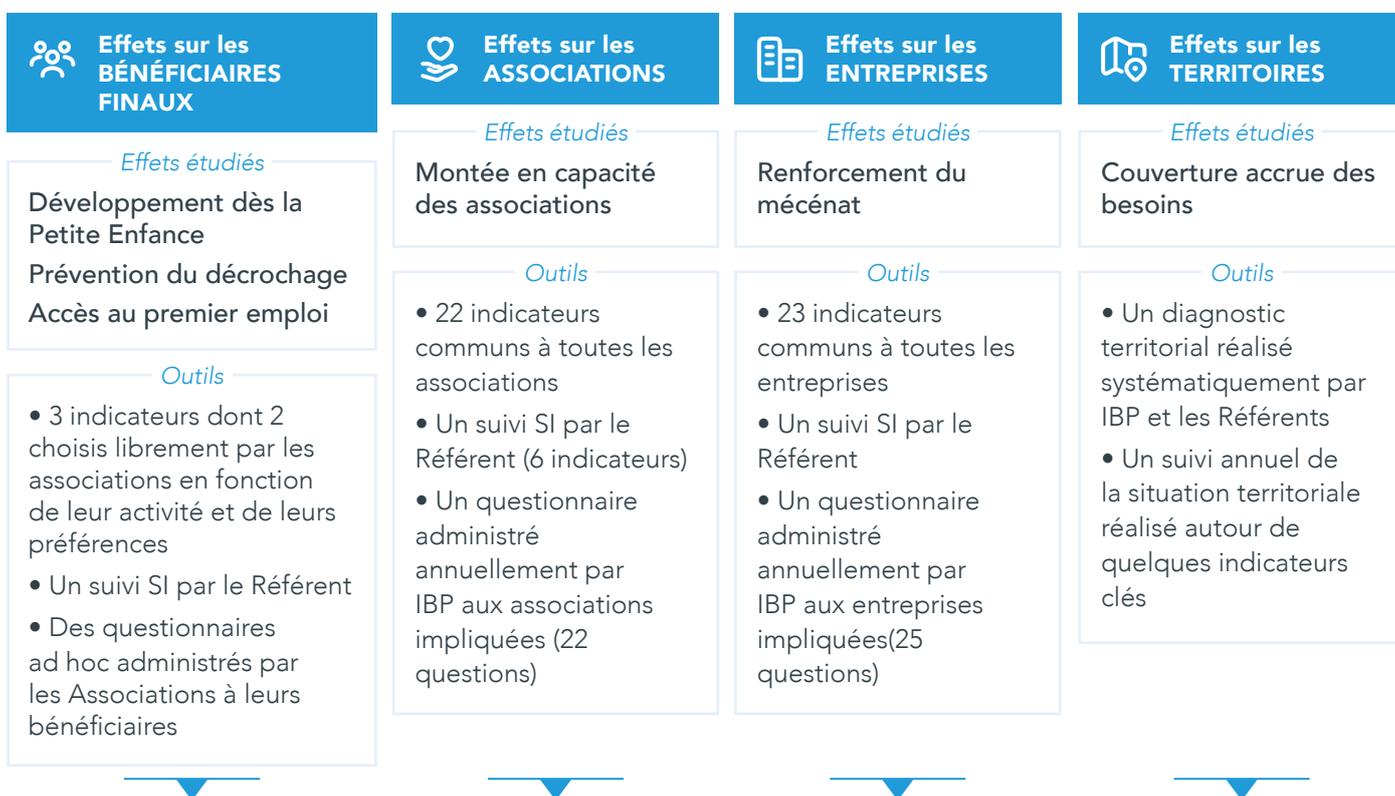
UN DISPOSITIF D'ÉVALUATION MIS EN PLACE AU LANCEMENT DE LA DAT

L'Institut Break Poverty a développé un dispositif d'évaluation d'impact de la DAT utilisé avec le soutien des associations locales. La vocation de ce dispositif est double : il s'agit d'abord **d'appréhender de façon régulière les actions de la DAT et leurs effets** sur les associations, les entreprises et les jeunes. A horizon de plusieurs années, il s'agit également de **préparer une étude approfondie des impacts** de la DAT sur la pauvreté et l'exclusion des jeunes sur les territoires. Le cumul de données permis par les trois premiers rapports permet de répondre à cet objectif.

Ce dispositif repose sur **deux enquêtes par questionnaire annuelles** à destination des associations et des entreprises et sur un outil de suivi (système d'information) développé pour les besoins de l'évaluation. Les effets directs de la DAT sur les entreprises et associations sont ainsi appréhendés directement par l'équipe de l'Institut Break Poverty tandis que ses effets indirects sur les jeunes sont appréhendés par les associations sur le terrain. Pour les appuyer dans ce travail, l'équipe de l'Institut Break Poverty a développé **une liste d'environ 30 indicateurs** parmi lesquels les associations peuvent librement sélectionner ceux qui correspondent le mieux à leur activité. Des outils de collecte de données correspondants sont mis à leur disposition.

Plusieurs **entretiens** d'approfondissement ont également été menés pour la rédaction de ce rapport avec des entreprises partenaires, des référents DAT (privés et publics), des associations ainsi qu'avec deux Commissaires à la lutte contre la pauvreté.

Si la collecte de données est pleinement réalisée par les équipes de l'Institut Break Poverty, leur analyse est en revanche réalisée en lien avec un cabinet d'étude indépendant, Koreis, qui contribue à la rédaction du rapport d'impact et à la formalisation de ses conclusions.



Un rapport régulier sur l'activité et les effets de la DAT dans chacun de ses territoires d'implantation

ANNEXES

PRÉCISIONS SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

PORTÉE ET LIMITES DU RAPPORT

Plusieurs biais et limites inhérents au dispositif d'étude doivent être portés à l'attention des lecteurs et lectrices, de façon à ce qu'ils/elles puissent les prendre en compte dans leur appréciation des résultats de l'étude. Ces biais et limites ont été identifiés en lien avec les ouvrages méthodologiques des sciences de gestion (THIETART et al. 2014) ainsi qu'avec les publications référentes autour de l'évaluation d'impact social (ex. AVISE).

L'opinion de Koreis est d'abord que la démarche d'évaluation d'impact restituée dans le présent rapport repose sur une **construction théorique robuste** (cf. théorie du changement et questions évaluatives présentées en annexes), et sur des **processus de collecte de données transparents**. Le présent rapport permet ainsi à l'Institut Break Poverty de partager un **référentiel solide** pour ses travaux d'évaluation d'impact de la DAT, traduisant la logique d'action de la DAT et les mécanismes de changement social étudiés. Par rapport aux précédents rapports, ce référentiel s'enrichit utilement de notions nouvelles ayant notamment trait à l'impact territorial et systémique.

Au-delà de ce socle théorique solide, Koreis souligne que les données restituées dans le présent rapport ne sont **pas issues d'un périmètre homogène**. Ainsi, les données d'enquête par questionnaires aux Associations décrivent la situation de 10 DAT, tandis que les données d'enquête Entreprises ne concernent que 6 DAT. De même, les données Entreprises (et les données Associations) issues du système d'information JaliOS concernent 12 DAT. La sélection des territoires à considérer ou non dans le rapport a été réalisée par l'Institut Break Poverty selon des critères de calendrier et d'avancement des DAT (certaines DAT étant par exemple en phase de mobilisation des entreprises) – la totalité des 40 territoires n'étant donc pas considérée. Ces modalités de construction du rapport ont pour conséquences 1) de **limiter la transparence et possiblement la fiabilité** des analyses réalisées et 2) de **limiter la validité** des résultats.

Considérant que les données restituées dans ce rapport convergent fortement avec les observations des précédents rapports, l'opinion de Koreis est que les biais mentionnés ci-dessus **ne remettent pas en question la recevabilité des données et résultats proposés**. Koreis suggère cependant que ces biais soient mis sous contrôle lors de prochaines publications.

Koreis souligne enfin que la **définition de l'impact** mobilisée dans le rapport est celle d'un effet indirect survenant comme conséquence des résultats (définition notamment adoptée par la Social Impact Investment Taskforce du G8). Le présent rapport ne proposant **pas d'analyse d'attribution**, il ne répond en revanche pas à une autre définition pouvant être adoptée par certains lecteurs – à savoir celle d'un effet causalement attribuable à l'action étudiée (définition par exemple proposée par l'EVPA 2014).

LA THÉORIE DU CHANGEMENT DE LA DAT

Pour structurer la démarche d'évaluation d'impact social, un référentiel a été formalisé de façon à détailler les parties prenantes de la DAT et leurs besoins, les actions de la DAT et les effets attendus en contribution à la prévention du déterminisme et à la lutte contre la pauvreté. Ce référentiel synthétise **la logique de l'action de la DAT**.

NOS QUESTIONS ÉVALUATIVES

- Quels sont les besoins diagnostiqués sur le(s) territoire(s) en termes de prévention et lutte contre la pauvreté ?
- Quels sont les effets de la DAT sur les ASSOCIATIONS accompagnées?
- Quels sont les effets de la DAT sur les ENTREPRISES accompagnées?
- Quels sont les effets de la DAT sur les TERRITOIRES marqués par des problématiques de pauvreté?
- Quels sont les effets de la DAT sur les bénéficiaires JEUNES?
- Dans quelle mesure les effets observés sont-ils attribuables à l'action de la DAT?
- Quels sont les facteurs / MODALITES d'actions spécifiques déterminant l'atteinte des résultats auprès des Associations, Entreprises et Jeunes?

LES BÉNÉFICIAIRES ET LEURS BESOINS

ENFANTS & JEUNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

- **Des inégalités dès la petite enfance ayant une influence forte sur la réussite scolaire et professionnelle** (retards dans le développement, et conditions de développement inappropriées, du fait de l'absence de soutien aux parents et de la préparation insuffisante des professionnels)
- **Une exposition plus forte au décrochage scolaire** (difficultés liées au parcours scolaire, au contexte scolaire et à l'accompagnement des décrocheurs)
- **Des freins à l'insertion professionnelle durable** (liés à la formalisation du projet professionnel, à la recherche d'emploi et au maintien dans le poste)

TERRITOIRES MARQUÉS PAR LES PROBLÉMATIQUES DE PAUVRETÉ

- **Une couverture insuffisante et/ou inadaptée des besoins diagnostiqués sur le territoire** (soutien à la petite enfance, prévention du décrochage, insertion professionnelle)
- **Un potentiel de financement inexploité pour les actions sociales** (faible diffusion des pratiques de mécénat, faible intensité des actions de mécénat, part insuffisante du financement privé dans le budget des actions sociales)

ASSOCIATIONS LOCALES DE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

- **Des freins au développement et à la pérennisation de projets** (faible professionnalisation, difficulté de financement, freins à l'innovation et au changement d'échelle...)

ENTREPRISES LOCALES

- **Des freins au mécénat limitant le soutien aux actions sociales** (sensibilisation et mobilisation insuffisante autour du mécénat, difficultés dans la mise en œuvre et la valorisation d'actions de mécénat)

LES ACTIONS DE LA DAT

Compréhension et documentation des besoins des Jeunes en situation de pauvreté sur les territoires (diagnostic qualitatif et quantitatif des besoins des territoires, travaux de recherche et expertise autour de la prévention et de la lutte contre la pauvreté)

Mobilisation des acteurs des territoires pour endiguer la pauvreté (identification de projets locaux de prévention et lutte contre la pauvreté, démarchage, mobilisation et levée de fonds auprès des entreprises locales, identification, formation et accompagnement des référents DAT, mise à disposition d'outils sur une plateforme numérique, autres actions visant au renforcement de la notoriété de la DAT)

Soutien technique et financier à des projets associatifs innovants et/ou transformants (financement des projets sélectionnés, suivi de l'avancement & mesure d'impact des projets financés)

LES EFFETS ATTENDUS

ASSOCIATIONS LOCALES DE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

- **Un renforcement des capacités** (renforcement de la visibilité et de la crédibilité, renforcement des équipes et des partenariats, amélioration de la pérennité économique, changement d'échelle des projets et capacité d'innovation accrue)

ENTREPRISES LOCALES

- **Un renforcement du mécénat des entreprises dans les territoires** (accès facilité à des projets, facilitation des démarches de don, du suivi et de l'évaluation des projets, amélioration de la marque, de la marque employeur et de l'ancrage territorial, pérennisation de l'engagement de l'entreprise)

TERRITOIRES MARQUÉS PAR LES PROBLÉMATIQUES DE PAUVRETÉ

- **Développement des partenariats et de la coordination** autour du parcours des jeunes
- **Couverture accrue des besoins diagnostiqués sur le territoire** en termes de soutien à la petite enfance, de prise en charge des décrocheurs sur le territoire, et d'accompagnement à l'insertion professionnelle sur le territoire

ENFANTS & JEUNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ (effets indirects)

- **Développement dès la petite enfance** (amélioration du développement des jeunes enfants, amélioration des conditions de développement via un soutien aux parents vulnérables et aux professionnels)
- **Prévention du décrochage scolaire** (amélioration du parcours et des résultats scolaires, amélioration du contexte scolaire...)
- **Accès au premier emploi** (formalisation d'un projet professionnel, levée des freins à la recherche d'emploi, insertion professionnelle effective et durable)

UNE CONTRIBUTION À L'ENRAYEMENT DU DÉTERMINISME SOCIAL DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ET À LA LUTTE DURABLE CONTRE LA PAUVRETÉ

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.dat-france.org



ADRIEN BAUDET

*Consultant & Chercheur en impact social
Docteur en sciences de gestion*

Tel : 06 31 55 73 84

Mail : adrien@koreisconseil.com

www.koreisconseil.com



ANNE-CLAIRE PETIT

*Responsable nationale de la Dotation
d'Action Territoriale*

81 rue de Lille - 75007 Paris

Tel : 06 12 88 52 21

Mail : acpetit@breakpoverty.com

www.breakpoverty.com